

7.7 milliards: le coût économique des addictions en Suisse

Une étude publiée le 29 septembre 2020 par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur les coûts économiques liés aux addictions en 2017 livre une nouvelle estimation des coûts engendrés par la consommation de substances psychotropes. Selon la méthode utilisée, ceux-ci se montent à 7.7 ou 11.5 milliards de francs par an.



«Au vu de l'ampleur de ces montants, il est surprenant que les mesures engagées restent aussi modestes», analyse Addiction Suisse, «alors qu'il est établi depuis longtemps que chaque franc investi dans la prévention permet des économies substantielles.»

Selon le rapport de l'OFSP, les addictions ont entraîné en 2017 des coûts de l'ordre de 7.7 milliards de francs pour l'économie. Jusqu'à présent, les calculs reposaient sur la méthode du capital humain, qui considère chaque jour non travaillé pour cause de maladie ou de décès jusqu'à la retraite éventuelle comme une perte de potentiel pour l'économie. La méthode utilisée ici se base sur la période de friction, c'est-à-dire le temps écoulé jusqu'à ce qu'une personne malade ou décédée puisse être remplacée par un travailleur au chômage. Avec la méthode du capital humain, les coûts totaux seraient nettement plus élevés et la part liée à l'alcool beaucoup plus importante. En effet, le montant total des coûts liés aux addictions atteindrait alors 11.5 milliards de francs.

Rapportés à la population, les coûts annuels se montent à 901 francs par habitant : 335 francs sont imputables à l'alcool, 457 au tabac et 109 aux drogues. Ces chiffres ne tiennent pas compte des souffrances qu'engendrent les addictions pour les personnes touchées et leurs proches - une dimension qu'il est difficile de quantifier.

Accéder au [rapport](#), en format pdf, 143 pages en allemand (5 pages de résumé en français)

Source : [Addiction Suisse](#)